



THEME 2 : LEÇON 3 : L'ACCESSION DE L'ALGÉRIE A L'INDÉPENDANCE

SITUATION D'APPRENTISSAGE

Lors de la commémoration du 57^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, tes camarades et toi suivez à la télévision les festivités. A cette occasion vous être surpris par l'information suivante d'un journaliste : « l'Algérie est l'un des pays dont l'indépendance a été âprement conquise contrairement à d'autres dont l'indépendance a été octroyée ».

Vous approchez alors votre professeur d'Histoire-Géographie qui à l'aide de divers documents vous amène à caractériser le statut colonial de l'Algérie, à montrer la dimension armée de la lutte et à analyser les étapes de l'indépendance de ce pays.

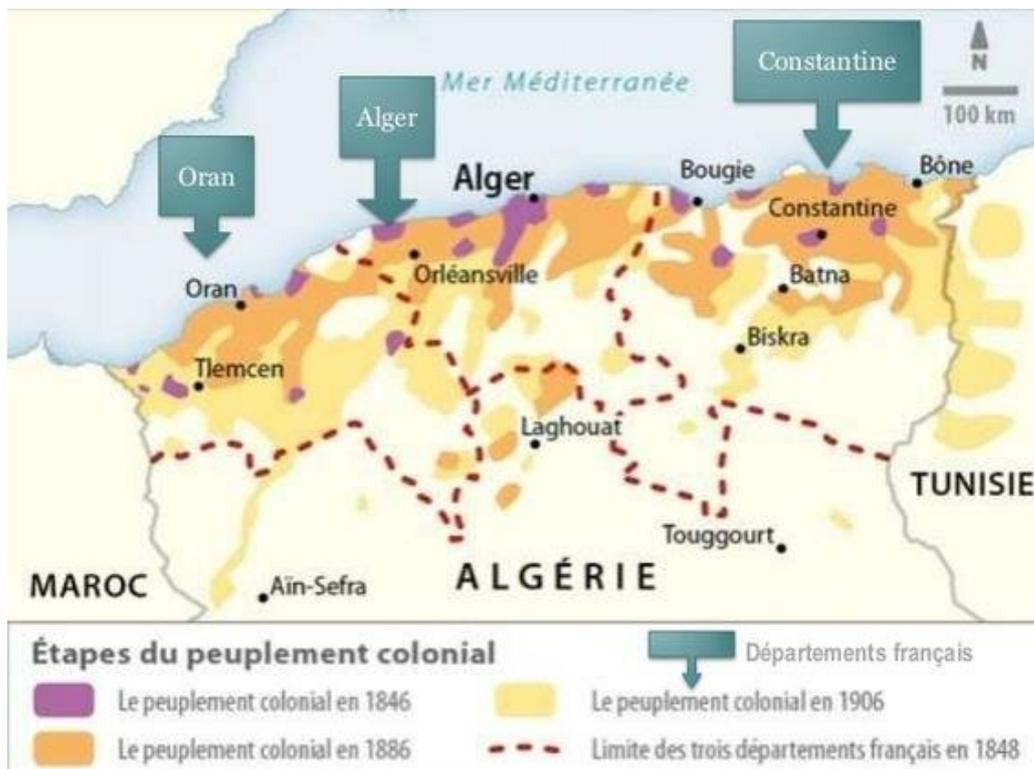
INTRODUCTION

Le processus de décolonisation de l'Algérie est l'un des exemples typiques de la lutte d'indépendance armée. Ce pays qui constituait un enjeu stratégique pour la métropole (la France) va acquérir sa souveraineté nationale après une lutte armée.

Quels sont les facteurs et les étapes de la marche vers l'indépendance de l'Algérie ?

I- L'Algérie française de 1830 jusqu'en 1954

1- Le statut politique et administratif de l'Algérie



Source : jmglebog.eclubog.com, consulté le 28/03/2020

L'occupation de l'Algérie par la France remonte à 1830. Ce territoire est une colonie de peuplement pour la France jusqu'au 09 Décembre 1848, date à laquelle elle devient une partie intégrante de la France (application des lois et règlements français). La colonie est alors divisée en 3 départements (Alger, Oran, Constantine) et placée sous l'autorité d'un gouvernement général nommé et relevant du Ministère de l'intérieur français (exemple : François Mitterrand a été ministre de l'intérieur français de juillet 1954 à février 1956).

2-L'inégalité économique et sociale

Au plan social, l'Algérie avait une société très inégalitaire. La population d'origine française estimée à environ un million (1 000 000 d'habitants) dont 80% sont nés en Algérie occupait les fonctions administratives et industrielles en ville et pratiquaient une agriculture très moderne sur les meilleures terres.

A l'inverse, la population autochtone et musulmane d'Algérie, estimée à plus de huit millions (8 000 000 d'habitants) vivait sous tutelle et sans véritable partage de l'autorité. Elle pratiquait une agriculture traditionnelle et rudimentaire. Le sous-emploi, la précarité et la misère caractérisaient cette importante proportion de la population algérienne. Malgré leur participation à l'effort de guerre de 1914-1918, aucune amélioration des conditions de vie des indigènes n'était envisagée et la minorité française refusait toute réforme qui donnerait l'égalité entre Européens et Musulmans algériens.

Toutes ces disparités politiques, sociales et économiques éveillent une conscience nationale (nationalisme) dans l'élite réduite des commerçants, des rares intellectuels des milieux ouvriers et parmi les anciens combattants.

3- Naissance et affirmation du nationalisme Algérien

a- Les différentes tendances nationalistes

On peut distinguer trois (03) grandes tendances :

-la tendance traditionnelle. Elle est dirigée par les Oulémas dont le leader est **Abdelhamid Ben Badis**. Il crée en 1931 le mouvement « Association des Oulémas » qui rejette l'assimilation et prône l'affirmation et la restauration de l'Islam en Algérie. Sa devise est : « *L'Islam est notre religion, l'Arabe est notre langue et l'Algérie est notre pays.* »

-la tendance révolutionnaire et populiste dirigée par **Messali Hadj Ahmed** à travers « l'Etoile Nord-africaine » fondée en 1927 dans les milieux ouvriers parisiens et transformée en 1939 en « Parti du Peuple Algérien » (PPA). Elle réclame l'indépendance de l'Algérie avec le concours de la France.

-la **tendance modérée ou réformiste** incarnée par Ferhat Abbas, très occidentalisé et leader de la Fédération des Elus Indigènes créée en 1927. Il ne revendique pas de prime abord l'indépendance mais plutôt l'assimilation et la complète égalité entre toutes les populations algériennes.

b- La radicalisation du nationalisme algérien

Le 08 mai 1945, des émeutes éclatent à Sétif entre Musulmans et Français d'Algérie. Elles gagnent tout le pays et la répression est violente (une centaine de français sont tués et plus de 8000 Algériens massacrés selon l'administration coloniale et 15000 pour les nationalistes). En 1946, Ferhat Abbas fonde l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (**UDMA**) qui préconise une République algérienne autonome associée à la France dans le cadre de l'Union Française, tandis que Messali Hadj crée le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (**MTLD**) qui veut obtenir l'indépendance d'une Algérie musulmane et arabe.

Pour désamorcer la crise, la France propose un nouveau statut pour l'Algérie. Le 20 septembre 1947, l'Algérie est érigée en département d'Outre-mer. Une Assemblée territoriale est créée avec 120 députés élus par deux collèges et investis de pouvoirs budgétaires. Ce statut voté ne sera jamais appliqué, car mal accueilli aussi bien par les Musulmans que par les Français d'Algérie. Cette situation va renforcer la vision d'une lutte armée chez les Algériens nationalistes. Aussi, les divisions internes au sein du MTLN, principale force politique vont aboutir à la création en mars 1954 du Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (CRUA). Cette structure sera coordonnée et dirigée par des chefs révolutionnaires comme *Belkacem Krim*, *Ben Boulaïd*, *Larbi Ben M'Hidi*. Malgré leurs désaccords structurels, ils sont tous d'accord sur un objectif commun : obtenir l'indépendance par la lutte armée. Ils vont s'organiser pour perpétrer une série d'attentats contre les intérêts de la métropole.

ACTIVITE D'APPLICATION N°1

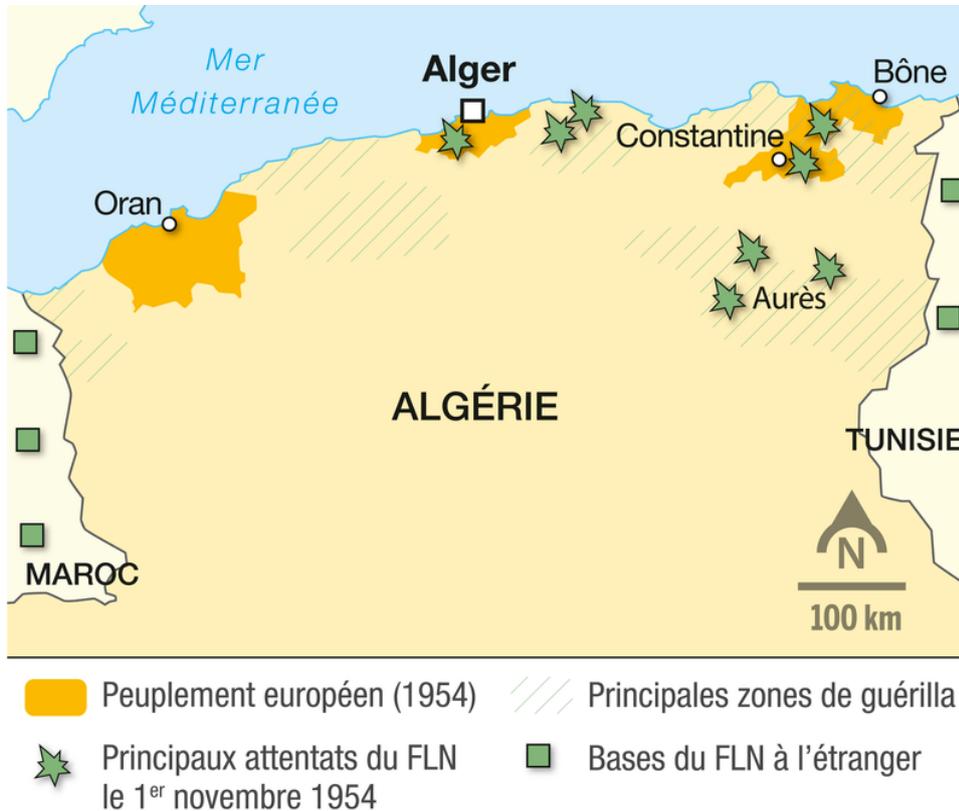
Indique par une croix dans la case correspondante si l'affirmation est vraie ou fausse

N°	AFFIRMATIONS	VRAI	FAUX
1	L'Algérie est une colonie d'exploitation		
2	Les Français d'Algérie bénéficiaient de privilèges		
3	Les autochtones musulmans sont bien représentés au Conseil de Gouvernement		
4	Les autochtones musulmans cultivent les terres pauvres		
5	Le conseil des oulémas étaient pour l'autonomie totale l'Algérie		
6	Ferhat-Abbas prônait une Algérie indépendante en association avec la France		
7	Messali Hadj est favorable à un nationalisme révolutionnaire		
8	L'Algérie est divisée en 5 départements administrés par les Français d'Algérie		
9	Les autochtones Algériens francisés participaient au Conseil de Gouvernement d'Algérie		
10	Les anciens combattants ont soutenus le choix d'une Algérie totalement indépendante		

II/ DE L'INSURRECTION A L'INDEPENDANCE

1. L'insurrection algérienne

LE DEBUT DE LA GUERRE D'ALGERIE



Source : lelivrescolaire.fr, consulté le 28/03/2020

Le CRUA devient le Front de Libération Nationale (FLN) avec une branche militaire : l'Armée de Libération Nationale (ALN). Les objectifs du FLN sont :

- restaurer un Etat Algérien souverain avec des principes islamiques ;
- préparer une insurrection armée par le 1^{er} novembre 1954

L'insurrection commence effectivement dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1954 par une série d'attentats: c'est *le complot de la Toussaint* ou *la Toussaint Rouge*. Les hommes du FLN déclenchent des attaques dans diverses régions de l'Algérie contre des installations militaires, des équipements de communications, et des bâtiments publics. On dénombre au moins 10 morts chez les français d'Algérie. La métropole qui venait quelques mois plus tôt de perdre ses colonies d'Indochine (voir la guerre du Vietnam), réagit violemment devant cette insurrection qualifiée de sédition.

Des renforts militaires massifs seront envoyés en Algérie. La violence gagne progressivement toute l'Algérie et on assiste à des massacres entre français et indigènes algériens.

En 1956, le FLN organise et intensifie le terrorisme urbain. Les groupes de maquisards sont ravitaillés en armes par des contrebandes en provenance du Maroc, de la Tunisie et de l’Egypte. En représailles, la France utilise la tactique du quadrillage des quartiers, le regroupement des populations et la torture.

La question de l’Algérie devient une véritable épine pour les différents gouvernements français mais les autorités de Paris refusent l’internationalisation de ce conflit sous prétexte que l’Algérie fait partie du territoire français. L’ONU et les Non-alignés s’impliquent tout de même pour exiger la décolonisation de l’Algérie. Le 13 mai 1958, des émeutes éclatent en Algérie.

L’armée intervient en faveur d’une Algérie française et met en place le Comité de Salut Public. A Paris, les crises ministérielles et parlementaires s’accroissent. Finalement, le Général Salan, chef de l’armée d’Algérie fait appel à De Gaulle pour la formation d’un nouveau gouvernement capable de résoudre la crise algérienne.

2. La politique algérienne de De Gaulle

Le 1^{er} juin 1958, De Gaulle accède au pouvoir et décide de résoudre le problème algérien.

Le 4 juin 1958, il se rend à Alger où il prononce un discours qui ne définit pas une politique claire sur le statut de l’Algérie.

On retiendra de ce discours, la phrase restée célèbre : « **Algériens, je vous ai compris !** ». Très réaliste cependant, De Gaulle renonce à l’idée d’une Algérie française car pour lui si la France ne peut pas accorder l’égalité sociale aux algériens musulmans, il convient de leur accorder la liberté. Il propose alors trois solutions :

- *L’indépendance totale de l’Algérie*
- *L’assimilation véritable avec la France*
- *L’autonomie et l’association avec la France*

Le FLN qui a constitué en octobre 1958 un Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) exige la première solution et rejette tout compromis fédéral. Aussi, la minorité française d’Algérie rejette toutes les propositions d’indépendance de l’Algérie, craignant de se retrouver dans un Etat algérien dirigé par le FLN et l’exposant ainsi au dilemme de la *Valise* ou du *Cercueil* (« *Partir ou Mourir* »).

Progressivement, De Gaulle parvient à persuader l’opinion publique que l’indépendance de l’Algérie est inéluctable. L’armée et les Français d’Algérie se sentent trahis et déclenchent une semaine d’émeutes à Alger du 24 au 31 janvier 1960 (semaine des barricades). En coordination avec l’armée ils créent l’Organisation de l’Armée Secrète (OAS), chargée de faire front au FLN en faisant aussi des attentats et en persécutant les responsables de cette

organisation. L'OAS se radicalise, organise des attentats et même un coup d'état militaire (avorté) contre De Gaulle le 22 avril 1961 à Paris.

3. Les accords d'Évian et l'indépendance de l'Algérie

A partir de juillet 1961, un accord est conclu entre le gouvernement français et les représentants du Front de Libération Nationale (FLN). Les pourparlers sont menés par Louis Joxe, R. Rubon et J. de Brogie du côté du gouvernement français et par Belkacem Krim, L. Ben Tobbal, S. Dahleb et M. Yazid, pour la partie algérienne.

Ainsi, la France :

- reconnaît l'indépendance de l'Algérie,
- reconnaît l'intégrité de son territoire (qui comprend le Sahara) et l'intégrité de son peuple.
- s'engage à évacuer progressivement ses troupes et à maintenir pendant trois ans le taux de l'aide fournie à l'Algérie en 1961.

Une déclaration de principe sur la coopération franco-algérienne, donne des assurances à la France, dans le domaine du pétrole.

Le 8 avril 1962, un référendum français approuve les accords d'Évian.

Le 1^{er} juillet, le référendum d'autodétermination de l'Algérie (*référendum du « OUI » ou « NON » pour l'indépendance de l'Algérie*), donne 90% de voix en faveur du « **OUI** ». L'indépendance de l'Algérie est ainsi proclamée le 3 juillet 1962 avec comme premier président, **Hamed Ben Bella**.

ACTIVITE D'APPLICATION N°2

Relie les événements de la colonne A à leurs dates correspondantes dans la colonne B

Colonne A

1	Les meutes de Sétif creusent le fossé entre blancs et indigènes	•
2	La signature des accords d'Evian	•
3	La proclamation de l'indépendance de l'Algérie	•
4	Le discours de De Gaulle à Alger	•
5	Le début de la guerre à l'Algérie	•
6	Le statut de l'Algérie créé	•
7	La création de l'association des oulémas	•
8	La semaine des barricades	•
9	Le coup d'état militaire contre De Gaulle avorté	•
10	La conquête de l'Algérie par la France	•

Colonne B

•	Mars 1962
•	1 ^{er} Novembre 1954
•	Septembre 1947
•	3 Juillet 1962
•	Juin 1958
•	8 Mai 1945
•	Janvier 1960
•	Décembre 1931
•	14 Juin 1830
•	22 Avril 1961

CONCLUSION

Colonie stratégique de la France depuis 1830, l'Algérie a acquis son indépendance dans la violence et dans la douleur. Environ un million d'Algériens de tous bords ont péri dans cette guerre d'indépendance après huit années de lutte. On peut donc retenir que les nationalistes algériens ont conquis l'indépendance de leur pays.

ANNEXES : EXERCICES

COMMENTAIRE DE DOCUMENT

Il suffit d'examiner le processus de la colonisation en Algérie pour se rendre compte comment la politique d'« assimilation », appliquée automatiquement aux uns et refusée aux autres, a réduit la société musulmane à la servitude la plus complète (...). Désormais, un Musulman algérien ne demandera pas autre chose que d'être un Algérien musulman(...).

Le Président Roosevelt, dans sa déclaration (...), a donné l'assurance que, dans l'organisation du monde nouveau, les droits de tous les peuples, petits et grands, seraient respectés. Fort de cette déclaration, le peuple algérien demande dès aujourd'hui(...) :

- A) La condamnation et l'abolition de la colonisation(...).
- B) L'application pour tous les pays, petits et grands, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
- C) la dotation de l'Algérie d'une constitution propre, garantissant :
 - 1) La liberté et l'égalité absolue de tous ses habitants, sans distinction de race ni de religion.
 - 2) La suppression de la propriété féodale par une grande réforme agraire et le droit au bien-être de l'immense prolétariat agricole.
 - 3) La reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle au même titre que la langue française.
 - 4) La liberté de la presse et le droit d'association.
 - 5) L'instruction gratuite et obligatoire pour les enfants des deux sexes.
 - 6) La liberté du culte pour tous les habitants et l'application à toutes les religions du principe de la séparation de l'Église et de l'État.
- D) *La participation immédiate et effective des Musulmans algériens au gouvernement de leur pays (...).*

Source : Ferhat Abbas, extrait du Manifeste du peuple algérien, 10 février 1943. Mise en ligne, <https://texturesdutemps.hypotheses.org, ce 09/04/2020>

Consignes/Questions

- 1- Dégage l'idée générale du texte.
- 2- Explique le passage du texte suivant : « (...) la politique d'« assimilation », appliquée automatiquement aux uns et refusée aux autres, a réduit la société musulmane à la servitude la plus complète ».
- 3- Quelle est la portée historique de ce Manifeste du peuple algérien ?

Corrigé de l'activité d'application N°2

Colonne A

Colonne B

1	Les meutes de Sétif creusent le fossé entre blancs et indigènes	•
2	La signature des accords d'Evian	•
3	La proclamation de l'indépendance de l'Algérie	•
4	Le discours de De Gaulle à Alger	•
5	Le début de la guerre à d'Algérie	•
6	Le statut de l'Algérie créa	•
7	La création de l'association des oulémas	•
8	La semaine des barricades	•
9	Le coup d'état militaire contre De Gaulle avorté	•
10	La conquête de l'Algérie par la France	•

•	Mars 1962
•	1 ^{er} Novembre 1954
•	Septembre 1947
•	3 Juillet 1962
•	Juin 1958
•	8 Mai 1945
•	Janvier 1960
•	Décembre 1931
•	14 Juin 1830
•	22 Avril 1961

Corrigé du commentaire de texte

1. L'apprenant dégagera l'idée générale autour des recommandations du manifeste du peuple algérien.
2. Le candidat expliquera le passage autour des éléments suivants

Les problèmes liés à la cohabitation juxtaposée de *deux communautés en Algérie* :

-D'une part, la communauté française minoritaire (1/6 de la population) constituée majoritairement de colons français (Pieds noirs) dotée d'importants privilèges :

*citoyenneté française

*riches propriétaires terriens (meilleures terres)

*commerçants

* industriels

*cadre dans l'administration possédant des pouvoirs exécutifs, politiques

-D'autre part la communauté musulmane arabo-berbère, majoritaire (5/6 de la population). Elle est privée de liberté et de droits politiques et économiques:

*soumis au code de l'indigénat

*vivant de l'élevage nomade, d'agriculture traditionnelle

*peu scolarisée

*vivant dans la précarité, la misère...

3-L'apprenant montrera que le manifeste du peuple Algérien a eu un impact favorable au sein de la communauté musulmane : tous les partis politiques algériens qui aspiraient à l'indépendance vont répondre favorablement à l'appel de Ferhat Abbas en se fondant dans un seul mouvement, le FLN (Front de libération Nationale). C'est ce mouvement qui va, à partir de 1954, mener la guerre de libération de l'Algérie et conquérir son indépendance, proclamée le 3 juillet 1962.

BAREME :

Consigne 1 : 02 points ; consigne 2 : 04 points ; consigne 3 : 04 points